



Siret 449 902 162 00014
Immatriculation tourisme :
IM 075 100 382
www.lescheminsduvent.fr



Association « Les Chemins du Vent » Siège social : Maison des Solidarités à CAEN
Adresse Postale : Les Chemins du Vent, 5 rue des Champs Fleuris 14730 – GIBERVILLE
Jean Marie Giraud (Président) : 06 15 71 90 35 - Paul Padeloup : 06 86 03 36 61

Bulletin d'adhésion 2024/2025: nouveaux adhérents

Nom :Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :/...../.....

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. fixe : mobile :

Courriel :

Je souhaite : *(cocher la ou les cases ci-dessous selon votre situation)*

Adhérer aux « Chemins du Vent » avec licence FFR et assurance IRA* (Prix pour 2024/2025 : 45 €)

Adhérer aux « Chemins du Vent » seulement car je dispose par ailleurs d'une assurance FFR avec assurance IRA dont le N° est..... et la date de fin de validité est le
(prix pour 2024/2025 : 17 €)

M'abonner à la revue « Passion Rando » : 4 numéros / an au tarif adhérent FFR de 10 €

Règlement

Je joins un chèque de€ à l'ordre de « Les Chemins du Vent » selon les choix effectués ci-dessus.

Ce chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à renvoyer à l'adresse postale ci-dessus ou à remettre à un animateur lors d'une randonnée.

Certificat médical – choix du type de randonnée

Les nouveaux adhérents doivent transmettre ou remettre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre datant de moins d'un an

Les Chemins du Vent proposent 3 types de randonnées :

La randonnée à la journée (entre 15 et 20 km selon la période, 2 Dimanche par mois)

La randonnée douce (de 7 à 9 km chaque Lundi à 14 heures ; possibilité de 2 groupes de niveau selon disponibilités des encadrants)

La randonnée santé ® (chaque Mercredi en forêt d'Ifs à 10 heures) ; 3 kms à rythme lent ponctué d'exercices d'assouplissement

Cochez la ou les cases ci-dessus selon votre (vos) choix

Je déclare avoir pris connaissance de la charte de la randonnée des Chemins du Vent et du règlement intérieur à consulter sur le site www.lescheminsduvent.fr

Fait à le.....

Signature :

* **La licence FFR est obligatoire en conformité avec le règlement FFR. Sa validité débute au 1^{er} Septembre 2024**